



## Procès-verbal

de l'assemblée générale Saison 2019/2020 du  
FC Chêne Aubonne, du lundi 5 juillet 2021

Le président ouvre la séance à 19h08, l'ordre du jour est le suivant (*annexe 1*) :

1. Liste de présence
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019
3. Rapport des comptes
4. Rapport de la commission des vérificateurs des comptes
5. Rapport du Président
6. Démissions
7. Cotisations 2021/2022
8. Divers et propositions individuelles

### 1. Liste de présence et signatures

(*annexe 2*)

### 2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2019 (*annexe 3*)

Monsieur Didier Barbay fait remarquer qu'il n'a trouvé aucune trace du PV de l'assemblée générale du 23 septembre 2019 sur le site internet du club. Compte tenu de ce qui précède le PV a été lu de haute de voix par la secrétaire. Ensuite de sa lecture, le procès-verbal de l'assemblée générale de 2019 est approuvé par l'assemblée générale.

### 3. Rapport des comptes (*annexe 4*)

A la lecture de celui-ci, Roland Schaer communique à l'assemblée une perte de CHF 2,67 pour l'exercice 2019-2020. Le budget prévoyait un bénéfice de CHF 250,00.

### 4. Rapport de la commission des vérificateurs des comptes 2019 - 2020

Membre : Perez Xavier  
Membre : Gaillard Thibault  
Suppléant : Bizzarro Raffaele (absent)

Lecture du rapport par Thibault Gaillard qui demande l'approbation des comptes à main levée. L'assemblée accepte à l'unanimité. (*annexe 5*)

Compte tenu que la saison 2020/2021 s'est achevée au 30 juin 2021 et que l'assemblée générale se déroulera en septembre prochain. Il est décidé de maintenir Xavier Perez et Thibault Gaillard comme vérificateurs des comptes.

5. **Rapport du président** (annexe 6)

Lu par le président M. Davide Anghileri.

6. **Démissions**

Tania Ferreira démissionne de son poste de secrétaire. Le comité en place reste inchangé jusqu'à la prochaine assemblée générale de la saison 2020-2021 qui aura lieu en septembre 2021.

7. **Cotisations 2021/2022** (annexe 7)

Les cotisations n'ayant pas été revues depuis l'assemblée générale 2010. Le Comité a décidé de proposer une hausse de celles-ci. Roland Schaer remet aux membres présents un tableau des cotisations facturées dans quelques clubs et soumet une proposition.

Après de nombreuses interventions, Monsieur Didier Barbay propose de fixer les cotisations comme suit :

Actifs :	CHF 350,00
Féminines :	CHF 300,00
Juniors A, B, C, D, E	CHF 300,00
Juniors F, G	CHF 250,00

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les propositions faites par Monsieur Didier Barbay.

7. **Divers et propositions personnelles**

Site du FC : Le site sera mis à jour au début de la saison 2021/2022

---

La parole n'étant plus demandée, la séance est close à 20h28.

FC Chêne-Aubonne :

Le président :

  
Davide Anghileri

Le secrétaire a.i :

Fabrizio Michielis